
**Fédération Française de la Photographie
et des Métiers de l'Image**

Syndicat patronal

Siège social : 13 rue Sainte-Ursule

31000 TOULOUSE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2023

Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'Image

Syndicat patronal
Siège social : 13 rue Sainte-Ursule
31000 TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2023

Aux membres,

I. OPINION SANS RESERVE

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'Image, relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Syndicat.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 1 février 2024

Cabinet Audit Stratégie Expertise
Paul CONTINENTE,
Commissaire aux comptes



BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

017302 - RFRNLS

DU 01/11/2022 au 31/10/2023

ACTIF	Valeurs nettes au		Variation	
	31/10/23	31/10/22	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	58 416	3 737	54 680	
20510000 <i>depot de marque</i>	2 090	2 090		
20520000 <i>logiciels progiciels</i>	96 923	26 872	70 051	261
20530000 <i>cession de droit logo gnpp</i>		1 400	-1 400	-100
28052000 <i>amort. logiciels progiciels</i>	-40 596	-26 625	-13 971	-52
Avances et acomptes		54 625	-54 625	-100
23700000 <i>avan acptes verses/immob incor</i>		54 625	-54 625	-100
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	728		728	
21500000 <i>inst techn mat & outill indust</i>	840		840	
28150000 <i>amort inst tech mat outill indu</i>	-112		-112	
Autres immobilisations corporelles	3 300	4 111	-812	-20
21830000 <i>mat de bureau & mat informatiq</i>	8 191	7 465	726	10
28183000 <i>amort mat bureau informatique</i>	-4 891	-3 354	-1 538	-46
Immobilisations financières (2)				
Participations	500	500		
26100000 <i>titres de participation</i>	500	500		
Autres immobilisations financières	836	836		
27500000 <i>depot cautionnements verses</i>	836	836		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	63 780	63 809	-29	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 590	18 656	-9 066	-49
40910000 <i>frs avances acptes / cdés</i>	9 590	18 656	-9 066	-49
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	649	708	-59	-8
41111700 <i>poitou charentes adherents</i>		80	-80	-100
411div <i>divers</i>	649		649	
411ffpmial <i>ffpmi alsace</i>		314	-314	-100
411ffpmipc <i>ffpmi poitou charente</i>		314	-314	-100
Autres (3)	12 182	168 449	-156 267	-93
42500000 <i>personnel avances acomptes</i>	1 345	212	1 133	535
45510000 <i>assoc. cpte courant principal</i>		79 060	-79 060	-100
46701000 <i>biocage adm</i>	2 085		2 085	
46740000 <i>mdi - avances</i>	1 000		1 000	
46790000 <i>saisie conservatoire</i>		74 630	-74 630	-100
46870000 <i>divers - produits a recevoir</i>		14 545	-14 545	-47
Disponibilités	693 245	693 291	-54 046	-8
51240000 <i>credit mutuel de bretagne</i>	193 757	682 646	-548 889	-80
51240100 <i>cat 0000923789</i>	150 000		150 000	
51240200 <i>cat 0000923290</i>	350 500		350 500	
51250000 <i>credit mutuel</i>	300	10 586	-10 286	-97
51290000 <i>titres credit mutuel</i>	58	58		
51580000 <i>interets courus a recevoir</i>	4 629		4 629	
Charges constatées d'avance (3)	700	700		
48600000 <i>charges constatées avance</i>	700	700		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	662 356	881 804	-219 437	-25
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	726 146	945 613	-219 466	-23

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

017302 - RPPNI

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
	31/10/23	31/10/22	en valeur	en Rs
CAPITAUX PROPRES				
Réserves				
Report à nouveau	851 142	778 717	72 425	9
11000000 report à nouveau - solde crédit	851 142	778 717	72 425	9
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-147 267	72 425	-219 692	-303
SITUATION NETTE	703 875	851 143	-147 267	-17
TOTAL CAPITAUX PROPRES	703 875	851 142	-147 267	-17
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques		80 000	-80 000	-100
15100000 provisions pour risques		80 000	-80 000	-100
TOTAL PROVISIONS		80 000	-80 000	-100
DETTES (1)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	-2 875	-6 875	4 000	58
16810000 autres emprunts	-2 875	-6 875	4 000	58
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 905	3 100	7 805	252
40100000 digad	700	700		
4010 divers fournisseurs divers	9 900		9 900	
401 mangapa mangapa	305		305	
40810000 frs factures non parvenues		2 400	-2 400	-100
Dettes fiscales et sociales	11 773	9 192	2 585	28
42100000 personnel rémunérations dues	7 368	3 794	3 574	94
43100000 sécurité sociale	2 470	2 049	421	21
43720000 mutuelle	1 150	720	430	60
43721000 mutuelle ag21	62	199	-137	-69
43730000 caisses retraites	561	812	-281	-33
44210000 prélèvement à la source	157	1 588	-1 422	-90
Autres dettes	2 464	3 340	-877	-26
46650000 divers - charges à payer	2 464	3 340	-876	-26
Produits constatés d'avance		5 713	-5 713	-100
46700000 produits constatés d'avance		5 713	-5 713	-100
TOTAL DETTES	22 271	14 470	7 801	54
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	726 146	865 612	-219 466	-23

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

017302 - FFPMI

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	315 577	100	232 855	100	82 722	36
70611000 cotisations annuelles	155 326	49	123 564	53	31 762	26
70612000 prestations de representativit			1 583	1	-1 582	-100
70613000 concours pdf-mppf	24 827	8	60 355	26	-35 528	-59
70614000 congrès	119 027	38	653		118 375	
70616000 formations	16 397	5	46 700	20	-30 303	-65
Montant net du chiffre d'affaires	315 577	100	232 855	100	82 722	36
Subventions d'exploitation						
74000000 subventions d'exploitation	30 618	10	22 969	10	7 650	33
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges						
78150000 reprises sur provisions d'expl	80 215	25	33 845	15	46 370	137
79100000 transfert de charges d'exploit					215	
Autres produits						
75800000 prod divers de gest courante	7 181	2	30 675	13	-23 494	-77
75810000 participation frais	3		27		-24	-90
75810000 participation frais	7 178	2	30 648	13	-23 470	-77
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	433 590	137	320 344	138	113 247	35
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes						
60400000 ach s/it etudes prest services	308 109	98	162 110	70	145 999	90
60630000 four pt equip outillage	2 113	1			2 113	
60640000 fournitures administratives	1 121		1 049		73	7
60680000 autres matieres et fournitures	1 458		1 913	1	-455	-24
61320000 locations immobilieres	2 175	1			2 175	
61350000 locations tpe	1 787	1	360		1 427	396
61351000 locations box	691		691			
61353000 locations diverses	1 966	1	1 869	1	97	5
61553000 ent mat bureau et informatique	2 367	1	1 177	1	1 190	101
61560000 maintenance			299		-299	-100
61610000 multirisques	27 430	9	14 699	6	12 731	87
61830000 documentation technique	1 469		1 395	1	75	5
61851000 frais de reunion fep-qep	31 551	10	23 684	10	7 867	33
61852000 frais de congrès	400		2 938	1	-2 538	-66
61853000 frais salon photo	83 704	27	67 350	29	16 354	24
61856000 frais mppf-pdf	13 336	4	1 679	1	11 657	694
62220000 commis & courtages sur ventes	17 631	6	1 974	1	15 657	793
62260000 honoraires	7 041	2	6 367	3	674	11
62261000 honoraires comptables	3 960	1	840		3 120	371
62264500 honoraires com comptes	8 491	3	5 071	2	3 420	67
62267000 frais de secretariat	2 300	1	7 900	3	-5 600	-71
62268000 honoraires divers			-9 000	-4	9 000	100
62270000 frais d'actes & contentieux	21 000	7	661		20 339	
62310000 annonces & insertions	3 656	1			3 656	
62360000 catalogues et imprimes	3 315	1	6 205	3	-2 890	-47
62480000 transports divers	6 398	2			6 398	
62510000 voyages et déplacements	189				189	
62512000 frais du president	25 375		5 525	2	19 851	359
62513000 frais deplacement non justifié			57	2	108	2
62570000 receptions	1 297		1 762	1	-1 762	-100
62600000 frais postaux & telecommunicat	1 492		380		916	241
62610000 affranchissements	1 492		756		736	97
62620000 telephone & internet	1 152		1 771	1	-609	-34
62750000 frais bancaires	270		1 627	1	-1 357	-83
62810000 concours divers (cotisations)	780		516		264	51
	26 617	8	5 195	2	21 423	412

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

017302 - FFPNI

DU 01/11/2022 AU 31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23		Du 01/11/21 Au 31/10/22		Variation	
		% CA		% CA	en valeur	en %
Impôts, taxes et versements assimilés	615		733		-118	-16
63330000 parts des employé(e)s formés	304		351		-77	-20
63350000 vers. indemnités prolevo tax ad	311		352		-41	-12
Salaires et traitements	55 676	18	58 299	25	-2 623	-5
64110000 salaires appointements	52 676	17	58 299	25	-5 623	-10
64140000 indemnités et avantages divers	3 000	1			3 000	
Charges sociales	14 413	5	15 645	7	-1 232	-8
64510000 cotisations à l'urssaf	11 129	4	11 931	5	-801	-7
64520000 cotisations mutuelles	201		288		-87	-30
64520100 cotisations prévoyance	314		505		-191	-38
64530000 cotis caisses de retraites	2 481	1	2 634	1	-153	-6
64750000 médecine travail	288		288			
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	15 621	5	7 592	3	8 029	106
68110000 dot amort immob incorporelles	13 971	4	5 944	3	8 027	135
68112000 dot amort sur immo corporelles	1 650	1	1 648	1	2	
Autres charges	189 653	60	139		189 514	
65100000 redev. pour concess brev. lic	166		139		27	19
65800000 charges div gestion courante	674				674	
65801000 condamnation g.e. pd	109 753	35			109 753	
65802000 perte compte courant sas sop	79 060	25			79 060	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	584 087	185	244 519	105	339 568	139
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-150 496	-48	75 825	33	-226 321	-298
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	4 629	1			4 629	
76800000 autres produits financiers	4 629	1			4 629	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4 629	1			4 629	
Charges financières						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	4 629	1			4 629	
RÉSULTAT COURANT	-145 867	-45	75 825	33	-221 692	-292
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations en capital	1 400		3 400	1	-2 000	-59
67510000 vnc immob incorporelles reçues	1 400				1 400	
67560000 charges exte et divers			3 400	1	-3 400	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 400		3 400	1	-2 000	-59
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-147 267		72 425	-1	-223 692	-59

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

017302 - FFPMI

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23		Du 01/11/21 Au 31/10/22		Variation	
		% CA		% CA	en valeur	en %
TOTAL DES PRODUITS	438 219	139	320 344	138	117 876	37
TOTAL DES CHARGES	585 487	186	247 919	106	337 568	136
Bénéfice ou Perte	-147 267	-47	72 425	31	-219 692	-303

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

017302 - FFPMI

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

FFPMI
 Adresse 13 rue Ste Ursule
 Bât. B
 31000 TOULOUSE
 Activité (s) exercée (s) Activités des organisations patronales e N° Siret 31940369700059

TABLEAU DES METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Postes	Méthodes d'évaluation ou de calcul
Coût d'entrée des immobilisations	Frais d'acquisition
Corporelles	<input checked="" type="checkbox"/> Charges <input type="checkbox"/> Immobilisation
Financières	<input type="checkbox"/> Charges <input checked="" type="checkbox"/> Immobilisation
Amortissements des immobilisations corporelles	<input checked="" type="checkbox"/> Amortissement linéaire et dégressif

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	84 987	70 051	56 025	99 013
Total des immobilisations incorporelles	84 987	70 051	56 025	99 013
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages		840		840
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	7 465	725		8 191
Total des immobilisations corporelles	7 465	1 565		9 031
Immobilisations financières	1 336			1 336
TOTAL GÉNÉRAL	93 788	71 617	56 025	109 380

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Comptable aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

017302 - FFPNI

Du 01/11/2022 au 31/10/2023

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		26 625	13 971		40 596
Total des immobilisations incorporelles		26 625	13 971		40 596
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.			112		112
Inst. générales agenc. divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		3 354	1 538		4 891
Total des immobilisations corporelles		3 354	1 650		5 004
TOTAL GÉNÉRAL		29 979	15 621		45 600

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	836		836
Créances de l'actif circulant	12 831	12 831	
Charges constatées d'avance	700	700	
TOTAL GÉNÉRAL	14 367	13 531	836

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	-2 875	-2 875		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 905	10 905		
Autres dettes	14 241	14 241		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	22 271	22 271		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Commissaire aux Comptes